

Master of Advanced Studies en psychothérapie psychanalytique

Systeme d'assurance qualité

Dans le cadre de l'établissement d'un système d'assurance qualité, deux types d'évaluations sont mises en place au sein du MAS en psychothérapie psychanalytique :

1. Des évaluations quantitatives de la filière et des différentes formations organisées par le MAS, sous la forme de questionnaires à remplir en ligne par les participants et par les formateurs
2. Des évaluations qualitatives de la filière et des différentes formations organisées par le MAS, sous la forme de moments d'échanges entre les comités de formation et les participants à la fin de chaque formation comprise dans le plan d'étude du MAS (sauf formation transverse), et sous forme d'entretiens de type *focus group* avec un groupe de participants ou de formateurs menés dans le cadre du Centre de soutien à l'Enseignement (CSE) de l'Université de Lausanne

1. Évaluations quantitatives

Il existe deux types de questionnaires destinés aux participants du MAS :

- Les questionnaires pour l'évaluation de la filière MAS que les participants remplissent en ligne **tous les deux ans au mois de juin**. Ces questionnaires s'adressent à tous les participants du MAS et permettent une comparaison des résultats par année de formation. Il sera également demandé aux personnes qui ont terminé le MAS de répondre à ce questionnaire.

Ces questionnaires concernent spécifiquement le cursus du MAS et porte sur les aspects suivants : organisation de la filière (mission, objectif mais aussi ressources matérielles et techniques), transmission et diffusion des informations, clarté et pertinence des directives et exigences de la filière, encadrement administratif et pédagogique, contenu des enseignements et intégration des volets de formation qui ne sont pas organisés par le MAS (compléments de supervision, expérience thérapeutique personnelle, formation complémentaire).

- Les questionnaires pour l'évaluation des formations organisées par le MAS. Les participants répondent à ces questionnaires **en janvier** de chaque année pour la formation suivie l'année qui précède.
 - Évaluation de la première année de formation de base

- Évaluation de la deuxième année de formation de base (et d'une partie de la troisième année pour la formation de base HUG)
- Évaluation de la première année de formation approfondie (CAS)
- Évaluation de la deuxième année de formation approfondie (CAS)
- Évaluation de la troisième année de formation approfondie (CAS)
- Évaluation de la formation transverse (organisée par le Pôle de coordination des filières)

Les questionnaires d'évaluation des formations de base et des CAS de formation approfondie permettent d'évaluer l'organisation de la formation suivie, son contenu et sa structure (utilité, lien théorie-pratique, atteinte des objectifs, méthodes pédagogiques, apports), ses formateurs, et également des aspects plus spécifiques à la formation suivie selon les méthodes pédagogiques utilisées et le programme des cours.

Il existe cinq types de questionnaires pour les cinq formations organisées par la filière MAS. Une première partie est commune aux cinq questionnaires et une seconde partie est spécifique à la formation suivie. A cela s'ajoute le questionnaire d'évaluation du Pôle de coordination des filières pour la formation transverse.

- Un questionnaire s'adresse également aux formateurs et concerne la filière MAS. Il est envoyé à tous les formateurs de la filière **tous les deux ans**.

2. Évaluations qualitatives

Le ou la responsable du Comité de formation prévoit dans le programme de la formation une plage horaire pour des échanges avec les participants lors de la dernière journée de la formation.

Dans le cadre de l'évaluation globale de la qualité de la filière, il est également prévu que des entretiens de type *focus group* soient conduits avec un groupe de participants ou de formateurs après l'évaluation réalisée par le biais des questionnaires généraux. Ces entretiens d'environ une heure sont menés par deux personnes du Centre de soutien à l'enseignement (CSE). Les résultats des sondages qualité détermineront les thématiques ou les aspects généraux qui seront abordés lors de l'entretien, ainsi que le public qui sera interrogé (participants ou formateurs).

A noter que les questionnaires contiennent également une partie composée de questions ouvertes (par exemple : « quelles difficultés avez-vous rencontrées ? » ; « quelles autres connaissances ou compétences auriez-vous souhaité acquérir durant votre formation ? », etc.).

Traitement des résultats

Concernant les **questionnaires d'évaluation des formations organisées par le MAS, des formateurs et les entretiens d'évaluation en présence**, les données sont traitées au sein

des différents comités de formation qui en rendent compte au Comité exécutif, puis au Comité directeur au travers d'un document de synthèse des évaluations. Le Comité directeur élabore des recommandations pour la prise en compte des contenus d'évaluation. Les formateurs sont informés de l'évaluation qui les concerne.

Les données récoltées dans le cadre des **évaluations globales de la qualité des filières** sont analysées par la coordinatrice du Pôle de coordination. Les résultats figurent dans une synthèse écrite. Les résultats de l'entretien *focus group* sont consignés par le CSE dans un rapport. Le Bureau exécutif fait une première analyse avant de les transmettre au Comité directeur qui prend les décisions qui s'imposent en matière d'adaptation des conditions de formation.

Version validée par le Comité directeur le 5 novembre 2019
Révisions mineures le 15 novembre 2019